DLP 12-5-78430969

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



PUBLICATION PÉRIODIQUE

n° 533 A.D.

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"

(NORD) - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 365 - 62005 ARRAS - Tel 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 60 Francs

BULLETIN n° 118 du 10 Mai 1978

GRANDES CULTURES

Escourgeons :

On note l'apparition de rhynchosporiose sur les feuilles supérieures des escourgeons dans 45 % des parcelles du réseau céréale.

Les variétés Ager, Sympa, Robur, Sonja sont les plus fréquemment et les plus gravement atteintes, dans les régions 1, 3, 5, 10 plus particulièrement.

Il sera donc nécessaire de prévoir une intervention contre cette maladie au stade gonflement début épiaison, d'autant que des attaques sur épis sont possibles. Il faudra tenir compte lors du traitement de la présence d'autres maladies, en particulier de l'oïdium, que l'on rencontre fréquemment aujourd'hui bien qu'il soit peu virulent.

Pour le choix des produits se reporter au bulletin n° 117 du 26 Avril 1978.

N.B. : Le temps qui s'écoule entre une contamination par des spores de rhynchosporiose et le moment où apparaissent les symptômes est de 3 semaines, environ. Il faut donc traiter avant l'apparition des symptômes ou lorsqu'ils sont encore très peu étendus.

Blés :

Se reporter au bulletin précédent pour l'essentiel. On note l'apparition de la fusariose sur pied dans 25 à 30 % des parcelles, régions 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12.

Des semis de Novembre peuvent actuellement présenter le seuil d'intervention.

Betteraves :

LIMACES : Localement de petites limaces ou Loches (1,5 cm de long) peuvent causer des dégâts au collet des jeunes betteraves et entraîner la destruction de la plante en agissant sur le bourgeon terminal et les cotylédons.

Celles-ci ont pu hiverner dans les céréales d'hiver, luzernes, bordures de haies ou talus et se manifestent d'abord en bordure de parcelles.

Leur activité est, bien-sûr, favorisée en conditions humides et douces.

Avant d'entreprendre un traitement, il faut détecter leur présence éventuelle en disposant des appâts sous des abris que l'on visitera le lendemain matin (pierres, tubes, sacs plastiques).

En cas de constat de présence de ces ravageurs, on réalisera un traitement par épandage d'appâts empoisonnés à base de métaldéhyde (5 kg/ha de granulés prêts à l'emploi par exemple, Mercaptodiméthur (Mesurol antilimace de Bayer).

Rappelons qu'en conditions humides, le Mercaptodiméthur est un peu plus stable que le métaldéhyde qui se délite assez rapidement.

Lin - Betteraves :

Petites Altises : dès que la température avoisine ou dépasse 15°C, on peut rencontrer localement des concentrations de petites altises sur jeunes plantules de diverses espèces cultivées encore peu développées ou en cours de levée.

Les attaques les plus précoces sont les plus dangereuses car, à la limite, les morsures des altises peuvent provoquer la disparition d'un certain nombre de plantes au premier stade de développement.

La prolifération de ces ravageurs peut être rapide en cas d'élévation de la température.

Surveiller attentivement les cultures en cours de levée ou encore peu développées et intervenir le cas échéant dès l'observation des toutes premières morsures tant sur plantes développées que sur plantes en cours de levée.

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE DIRECTEUR GÉRANT : P. JOURNET

Utiliser, en cas de traitement, un produit à base, par exemple, d'endosulfan (150 g de matière active/ha), de Parathion (130 g de m.a./ha), de Méthidathion (200 g de m.a./ha), de Malathion (500 g de m.a./ha), de Toxaphène (1 700 g de m.a./ha). Le Lindane ne peut être utilisé que sur plantes déjà suffisamment développées (2 à 4 feuilles) en raison des risques de phytotoxicité possibles sur jeunes plantules.

De nombreuses spécialités contiennent deux ou plusieurs matières actives déjà citées. Elles peuvent aussi être utilisées. Il est quelquefois intéressant d'associer un produit à action de choc, rapide mais fugace, du type Parathion, Malathion ou Méthidathion (actif à plus basse température), à un produit plus persistant du type Endosulfan ou Toxaphène.

Colza d'Hiver

CHARANCONS DES SILIQUES

Les premiers Charancons des Siliques ont fait leur apparition dans les cultures à la faveur du dernier réchauffement.

Le traitement n'interviendra que lorsque l'on observera en moyenne un charancon par hampe florale principale.

Ce seuil d'intervention n'est pas atteint actuellement.

Rappelons que pendant la floraison, il faut obligatoirement faire appel à des produits reconnus non dangereux pour les abeilles (cf fin du bulletin) et éviter d'intervenir pendant les heures chaudes de la journée.

Diverses autres espèces de charancons sont aussi visibles dont le charancon de la tige du chou ou Ceuthorrhynchus quadridens, très peu nuisible pour le colza. Il est assez aisément reconnaissable par ses poils hirsutes formant sur le dos une tache claire visible à l'oeil nu. A la différence des autres charancons du colza, il a les pattes rousses et non noires.

ARBORICULTURE FRUITIERE

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques demeurent toujours élevés. La protection doit être très soignée. Les premières taches sont apparues fin Avril, début Mai en vergers non traités.

En ce qui concerne l'efficacité des fongicides après la pluie contaminatrice, nous vous communiquons les résultats d'essais parus dans le N° 26 de Lutte intégrée. Ces essais ont été réalisés en 1977 sur Golden delicious par G. Marboutie (INRA - S.E.I.). Ils confirment les travaux de J. Besson (P.V.).

Ces essais montrent que la protection est encore bonne :

- 12 heures après la pluie contaminatrice avec le Captane
- 32 " " " " " le Thirame et le dithianon
- 76 " " " " " le Méthylthiophanate et le Carbendazime

Pour les deux derniers produits, leur emploi répété semble engendrer des phénomènes d'accoutumance.

OIDIUM

Le développement de la maladie semble moins important cette année. Cependant, la protection doit être maintenue.

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions ont commencé depuis une dizaine de jours. Si dans votre verger les pontes sont importantes, attendez qu'au moins 50 % des oeufs aient éclos avant de traiter ou que 65 % des feuilles âgées soient habitées par des formes mobiles.

PUCERONS ET PSYLLES

A surveiller.

.../...

CULTURES LEGUMIERES

Rectificatifs à apporter au dernier bulletin concernant la mouche du Haricot :

- Le phytosol (Bayer) spécialité à 2,5 % de Trichloronate doit être employé à la dose de 8 à 10 kg/ha et non à la dose de 4 à 5 kg

- D'autre part, lire Piridur 3G et non Pirichu.

Mildiou du Pois :

La maladie ne semble pas évoluer et demeure dans l'ensemble peu développée : Aldot et Cador sont les variétés les plus sensibles.

PROTECTION DES ABEILLES

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé :

1° sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles pendant la floraison ;

2° sur les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons ;

3. sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'apiaison et la récolte.

Lorsque les plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Liste des produits reconnus non dangereux pour les abeilles : amitraz (Maîtac 20, TUDY) ; bromophos (Nexion, Sovi-Nexion) ; bromopropylate (Neoron) ; chinométhionate (Morestan) ; cyhexatin (Plictran, Mitacid) ; dialiphos (Torak); dicofol (nombreuses spécialités) ; diéthion (kilspide, Hylemox, Rhodocide) ; endosulfan (Thiodane, Endofène, Insectophène) ; phosalone (Dynalone, Azophène, Zolone) ; pirimicarbe (Pirimor) ; pyréthrines synergisées (Fogox) ; roténone (Cubérol) ; tétradifon + dicofol (kelthion) ; tétrasul (Animert) ; toxaphène (Phénoryl, Sopraphène granulé) ; polychlorocamphanes (Phénéfog, Sopraphène 75).

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

L'Ingénieur d'Agronomie
D. CALLU

14